

ENDAN!

'ATELIER

APRES



PROTOCOLE DES TEMPS COLLECTIFS RAMIPER

- Nettoyage par la commune de la salle mise à disposition et des sanitaires utilisés avant l'arrivée du RAM le jour de l'animation selon le protocole sanitaire en vigueur
- Atelier limité à 12 enfants
- Inscription obligatoire
- Fiche de renseignements adultes et enfants pour un traçage
- Obligation de prévenir de toute absence
- Chaque **professionnel vérifie sa température** et demande aux parents de vérifier celle des enfants avant leur arrivée au domicile de l'assistant maternel
- En cas de symptômes (toux, fièvre...) pour l'assistant maternel ou les enfants, la participation ne peut avoir lieu
- Atelier de 9h20 à 11h avec des arrivées échelonnées entre 9h20 et 9h40
- Port du masque obligatoire
- Lavage des mains adultes et enfants obligatoire à l'arrivée
- Chaussons ou chaussettes obligatoires pour les adultes et les enfants
- Respect de la distanciation entre adultes tout en gardant une posture bienveillante
- Maintenir au maximum les distances entre enfants sur les temps d'activités dirigées
- Limitation de la quantité de matériel mis à disposition
- Pointage des présences
- Désinfection du matériel utilisé par l'animatrice (jouets, tables et chaises mises à disposition dans les salles)
- Rangement et chargement du véhicule
- Obligation pour les assistants maternels ou parents de signaler tout cas suspects